

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2 MARS 2017 à 19 h 03
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Renonciation à l'avis de convocation
- 2 - Adoption de l'ordre du jour
- 3 - Abrogation de l'avis de motion (6 février 2017) concernant le règlement 2017-304 (TECQ travaux de voirie rangs Price, Haut-St-Émile et St-Pie, travaux de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable)
- 4 - AVIS DE MOTION règlement 2017-304 (TECQ : travaux de voirie rangs Price et St-Pie, travaux de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable, travaux à l'intérieur de l'immeuble situé au 601 rue Principale appartenant à la municipalité)
- 5 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le deuxième jour de mars de l'an 2017, à 19h03, à l'hôtel de ville de Saint-Adelphe.

À laquelle étaient présent/e/s Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19h03.

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sont tous présents et renoncent à l'avis de convocation.

2017-03-40 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

2017-03-41 **Abrogation de l'avis de motion donné le 6 février 2017 concernant le règlement 2017-304 (travaux dans le cadre du Programme TECQ)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe abroge l'avis de motion donné lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2017, ayant trait au règlement 2017-304 (Programme TECQ), concernant des travaux de voirie dans les rangs Price, Haut-St-Émile et St-Pie et des travaux de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable). **Adopté**

AVIS DE MOTION règlement 2017-304 (TECQ : travaux de voirie rangs Price et St-Pie, travaux de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable et travaux à l'intérieur de l'immeuble situé au 601 rue Principale, appartenant à la municipalité)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Léon Gagnon qu'à une séance subséquente il sera adopté un projet de règlement d'emprunt (2017-304) visant à décréter l'exécution de travaux municipaux de voirie sur les rangs Price et St-Pie, (Priorité 4), des

travaux de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable (Priorité 1), ainsi que des travaux d'aménagement à l'intérieur de l'immeuble situé au 601, rue Principale à des fins culturelles (bibliothèque priorité 4) et qui concerne l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût par emprunt à long terme, n'excédant pas un montant de 778 253 \$, le tout afin de financer la subvention du MAMOT accordée dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2014-2018) et l'investissement réalisé par la municipalité ».

2017-03-42 **Levée de l'assemblée à 19 h 06**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, dir. général, sec.-trés.
